

Demande d'autorisation de levage

Le demandeur doit être le responsable de l'entreprise qui souhaite installer un appareil de levage ou de stockage.

Si vous souhaitez obtenir cette autorisation, téléchargez et imprimez le formulaire suivant en **3 exemplaires**:

[Demande d'autorisation d'installation d'appareils de levage](#)

Les 3 exemplaires doivent être remplis par le responsable de l'entreprise et envoyés, accompagnés de tous les documents indiqués sur cette demande, nécessaires à son instruction à :

► **Mairie de Chevilly-Larue**

Direction des services techniques
88, avenue du Général de Gaulle
94 669 Chevilly-Larue cedex

Vous pouvez aussi venir remettre votre demande (toujours en 3 exemplaires) à la Direction des services techniques située au 40, rue Elisée Reclus à Chevilly-Larue (94550).

Attention: chacun des 3 exemplaires doit comporter les pièces jointes demandées dans le formulaire (exemple: chaque exemplaire doit être accompagné du plan parcellaire du chantier)

Des questions ?

► direct@ville-chevilly-larue.fr

@ CONTACTEZ-NOUS



MAIRIE DE CHEVILLY-LARUE

88 Avenue Du Général De Gaulle
94 669 Chevilly-Larue Cedex

☎ 01 45 60 18 00

📠 01 49 78 01 36

